

Formulaire complété et justificatif à renvoyer par mail à la gestionnaire de scolarité.
Voir coordonnées au recto

IDENTITE

N° ETUDIANT _____	DATE DE NAISSANCE ____/____/____
NOM DE FAMILLE _____	PRENOM _____

SITUATION D'INSCRIPTION

FORMATION(S) SUIVIE(S): _____
ETES-VOUS BOURSIER ☐ OUI ☐ NON

DATE DE L'ABSENCE

Date de début d'absence : _____	Dernier jour d'absence : _____
---------------------------------	--------------------------------

TYPE DE JUSTIFICATIF FOURNI (justification considérée comme valable suivant la délibération 2019-45 du règlement des examens)

☐ Maladie ou Maternité : Certificat Médical
☐ Décès du conjoint, d'un parent, d'un grand-parent, d'un frère ou d'une sœur : Acte Officiel
☐ Journée de préparation à la défense et à la citoyenneté : Convocation
☐ Epreuve du permis de conduite : Convocation
☐ Obligation administratives : Convocation
☐ Autres motifs à préciser (L'appréciation de la validité relève de la seule compétence du président du jury) : _____

COURS – TD – TP – CONTROLE CONTINU OU EXAMEN MANQUES

Si le nombre de CM/TD/TP/CC ou examen est trop important, vous pouvez joindre à ce formulaire un papier libre avec les renseignements ci-dessous et cocher cette case ☐
--

Date	Précisez si CM/TD/TP/examen	Intitulé du CM/TD/TP/CC ou examen	Heure début	Heure fin

Fait le

Signature de l'étudiant

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Si autres Motifs Avis du président du jury : ☐ MOTIF RECEVABLE ☐ MOTIF NON RECEVABLE	Nîmes, le ____/____/____ Le président du Jury (Nom, Prénom, Signature)
--	---

ABS1
Rappel du REGLEMENT GENERAL DES EXAMENS
Délibération 2019-45

Assiduité

Les étudiants inscrits à l'université s'engagent à être assidus à tous les enseignements.

Toute absence doit être justifiée dès le retour de l'étudiant par la présentation, auprès du secrétariat pédagogique, d'un document justificatif écrit. Passé le délai de 5 jours ouvrés après le retour, aucune justification ne peut être acceptée et l'absence sera considérée de fait, comme non justifiée.

Sont considérés comme motifs valables d'absences les cas suivants :

- Maladie ou maternité avec certificat médical original ;
- Décès du conjoint, d'un parent, d'un grand-parent, d'un frère ou d'une sœur, avec acte officiel ;
- Journée de préparation à la défense et à la citoyenneté sur présentation de la convocation ;
- Convocation aux épreuves du permis de conduire ;
- Obligations administratives avec convocation.

L'appréciation de la validité des autres motifs d'absence relève de la seule compétence du président du jury

Etudiants boursiers

L'université est tenue d'informer le CROUS en cas de défaut d'assiduité des étudiants boursiers (art D821-1 du code de l'éducation : si l'étudiant ne remplit pas les conditions générales de scolarité et d'assiduité auxquelles est subordonné son droit à bourse, il est tenu au reversement des sommes indûment perçues).

Dispense d'assiduité

Des dispenses d'assiduité peuvent être décidées au vu de la situation personnelle de l'étudiant, dans le cadre d'un contrat pédagogique. Il convient de se faire connaître de son secrétariat pédagogique pour la mise en place des aménagements demandés (voir situations dérogatoires).

COURRIELS DES GESTIONNAIRES DE SCOLARITE

Département Droit Economie Gestion

scolarite.droit@unimes.fr

Licence droit, Master DPAL, Master ECLA,
L Pro notariat, L Pro ARP

scolarite.aes@unimes.fr

Licence AES, L Pro MDO, L Pro assurance

Département Sciences et Arts

scolarite.arts@unimes.fr

Licence design, Master DIS, Master MEEF, L Pro textile,
L Pro œnotourisme

scolarite.sciences@unimes.fr

Licence SV, Licence mathématiques, L Pro
biotechnologie, L Pro Optique, L Pro Robotique
industrielle, L Pro RIE, L Pro 3D, Master RESNUC,
Master BIOTIN, Master vision

**Département Psychologie, Lettres,
Langues, Histoire**

scolarite.psychologie@unimes.fr

Licence psychologie, Master PSE, Master TCC

scolarite.histoire@unimes.fr

Licence histoire, Licence Pro patrimoine

scolarite.lettres@unimes.fr

Licence lettres, Master HIC

scolarite.langues@unimes.fr

Licence anglais, Licence espagnol

Département STAPS

scolarite.staps@unimes.fr

Licence STAPS tout parcours